

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

**SEMAR-ROYAN-SAINTONGE :  
approbation d'une  
nouvelle liste  
d'acquéreurs de terrains**

DATE DE CONVOCATION

6 mai 1974

DATE D'AFFICHAGE

6 mai 1974

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 26  
Nombre de présents ..... 17  
Nombre de votants ..... 20

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT  
ARRIVÉE LE

17. MAI 1974

DELIBERATION EXECUTOIRE  
Art. 46 du C. A. M.

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le onze mai à 10 heures /  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M onsieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MN. BUJARD,  
BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, MONTRON, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,  
BROTREAU, DOMEQ, TAP. BOUCHET, PAPEAU .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme BIDEAU par Melle FOUCHÉ  
M. NAULIN par Me DUFOUR  
M. DELAIR par M. MONTRON

Absents : MM. STIPAL, RIVIERE, BERLAND, BOUTET, BARRIERE, Mme FAVIERE

M onsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code de l'Urbanisme et de l'Habitation, article 78-1  
( modifié par le décret du 19 mai 1959 ) et l'article 375 du Code  
Municipal.

VU les statuts de la SEMAR-ROY

VU le décret du 1er Juin 1960, approuvant les Cahiers-types  
d'aménagement urbain,

VU les Conventions de concession :

- de la zone d'Habitation, en date du 15 Octobre 1965
- de la zone d'Activités Economiques Complémentaires, en date du  
28 décembre 1965,
- de la zone Commerciale, en date du 5 décembre 1968,

- VU les délibérations du Conseil Municipal d'approbation de  
ces concessions, à savoir :

- de la zone d'Habitation, en date du 1er Octobre 1965,
- de la zone d'Activités Economiques Complémentaires, en date du  
1er Octobre 1965,
- de la zone Commerciale, en date du 13 septembre 1968

./.

D E C I D E :

1°/ d'arrêté ainsi qu'il suit une nouvelle liste de bénéficiaires de terrains dans les différentes zones :

a/ Zone d'Habitation ( résidences individuelles - 19 )

	<u>N° des lots</u>	<u>Superficie</u>	<u>P r i x</u>
- COUSIN	324	416	31 500 F
- DUBAN	159	350	26 250 F
- MAURIN	125-126-127	1000	75 000 -
- METZ	333	430	32 250 -
- PETITCHAUD	-	110	3 500 -
- POURRAZ	332	430	34 400 -
- ROSSELLO	336	600	48 000 -
- MICHELOT	313	420	33 600 -
- LEJEUNE	56-57-58	540	43 200 -
- DORCHIES	307	298	23 840 -
- BRINDEAU-DROUILLARD	314	430	34 400 -
- BRINDEAU-DROUILLARD	315	430	34 400 -
- HEZEREAU	331	430	34 400 -
- REY	308	299	23 920 -
- GRANJON	330	430	34 400 -
- DROUILLARD	318	420	33 600 -
- COMBAS	17-18	400	32 000 -
- RAGUIDEAU	323	420	33 600 -
- DROUILLARD	319	420	33 600 -
			645 000 F

b/ Zone d'Activités Economiques Complémentaires (3)

- PITEL S.A.	12	5000	80 000 -
↳ JARRIAULT	31 bis	2000	32 000 -
- PERGAY & Cie	34	3150	50 400 -
			162 400 F

2°/ de soumettre cette liste à l'approbation du Comité prévu au Cahier des Charges de concession ( article 17) et au Code de l'Urbanisme

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre M.M. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD